

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2019

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 10
Pouvoirs : 2
Absent non excusé : 3
Absents excusés : 2

Date de convocation : 13 novembre 2019

Etaient présents : Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Dominique WEYANT ; M. Christian FORFERT ; Mme Hélène FAVRE MONNET ; M. Christian SCHMITZ ; Mme Enza BAROTTE ; Mme Julie LAFFAY ; M. David HEIB ; M. Pascal JOLIOT ; Mme Géraldine CAPRON.

Etaient absents excusés : M. Nicolas ROQUEL a donné procuration à Mme Julie LAFFAY, Mme Véronique THILL a donné procuration à Mme Nathalie ROUSSEAU.

Absent non excusé : M. Gérard IMBS, Mme Cindy DOS REIS, M. Claude NEVEUX.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 11 septembre 2019. Avant de commencer le point n° 1, Mme le Maire demande de modifier à l'ordre du jour le point n° 3 : Convention avec le CDG contrat Prévoyance et le point n° 10 : Retrait de l'EPDS de GORZE au Syndicat Mixte de Gestion Forestière du Val de Metz.

Mme Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB : 7.1 042/2019 : DÉCISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de transférer les sommes suivantes :

Dépenses et recettes de fonctionnement :

- Compte : 022 - Dépenses imprévues Fonctionnement :	- 26 200,00 €
- Compte : 6336 - Cotisations CDG 57 :	+ 400,00 €
- Compte : 6411 – Personnel titulaire :	+ 5 000,00 €
- Compte : 6413 – Personnel non titulaire :	+ 12 000,00 €
- Compte : 64168 – Autres emplois d'insertion :	+ 1 100,00 €
- Compte : 6417 – Rémunérations des apprentis :	+ 2 500,00 €
- Compte : 6451 – Cotisations URSSAF :	+ 2 200,00 €
- Compte : 6453 – Cotisations caisses de retraite :	+ 3 000,00 €



DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR

Le budget 2019 s'établit comme suit :

- Fonctionnement : Dépenses : 2 107 506,14 €
Recettes : 2 107 506,14 €

- Investissement : Dépenses : 2 441 267,10 €
Recettes : 2 441 267,10 €

VOTES : A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Préfecture pour contrôle de la légalité le 20 novembre 2019 et sa publication le 20 novembre 2019.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy Le Veneur, le 20 novembre 2019
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU

